

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Année occupée en vue – Réforme de l'OMC et préparations pour la CM12

Ce qui semblait plutôt improbable au cours des dernières années est maintenant devenu réalité; en effet, tous les Membres ont convenu de s'attaquer à la réforme du système de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le rendre plus efficace.

Comme le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, le soulignait récemment, les Membres doivent faire des difficultés auxquelles ils sont confrontés « des possibilités de renouveler et de renforcer l'OMC pour les années à venir. »

« Je crois que 2019 sera une année très occupée pour nous tous », a-t-il déclaré à l'ensemble des Membres la semaine passée. En effet, les Membres entameront diverses discussions l'an prochain, notamment pour préparer la 12^e conférence ministérielle, qui se tiendra à Astana, au Kazakhstan (CM12, juin 2020) et réformer l'Organe de règlement des différends et l'Organe d'appel.

De plus, certains groupes de négociation intensifieront leurs activités l'an prochain dans le but de parvenir à un accord d'ici la fin de l'année ou à la CM12. C'est le cas notamment du groupe de négociation sur les règles, qui entreprendra des négociations d'ordre textuel sur les subventions à la pêche au début de l'an prochain afin de conclure un accord d'ici décembre 2019, comme l'ont demandé les ministres du Commerce à la CM11, à Buenos Aires.

Tous les Membres sont d'avis que le temps est venu de passer à un mode de négociation favorisant les compromis et le consensus, a affirmé un représentant officiel du commerce. Comme l'ont dit les États-Unis, les négociations sur les subventions à la pêche seront « un cas type pour la capacité de négociation de l'OMC »; une « épreuve décisive » quant à la

« capacité de l'organisation de rédiger de nouvelles règles en phase avec la nouvelle économie mondiale et qui répondent aux défis du développement durable », a ajouté l'Union européenne (UE).

Comme pour les subventions à la pêche, le groupe de négociation sur l'agriculture intensifiera ses activités de manière assez importante en 2019. Le président du groupe de négociation, l'ambassadeur du Guyana Deep Ford, a suggéré aux Membres d'intensifier la cadence des pourparlers sur l'agriculture l'an prochain dans le but d'approfondir les discussions sur chaque sujet dans les prochains mois « en se concentrant particulièrement sur les différences et les éléments clés ciblés jusqu'à présent par les Membres. »

Un horaire chargé comprenant plus de 16 réunions, dont des réunions ouvertes et des rencontres plus intimes du groupe de travail, est prévu pour le premier trimestre de 2019. Les discussions porteront sur les trois piliers des négociations sur l'agriculture – le soutien interne, l'accès aux marchés et la concurrence à l'exportation – dans le but de livrer certains résultats à la CM12.

« Mon objectif est d'avancer progressivement vers une approche de résolution de problèmes et un échange de points de vue sur les options possibles et sur la manière de formuler ces options pour parvenir à des résultats progressifs, en tenant compte des circonstances particulières de chaque sujet », a déclaré l'ambassadeur Ford.

Le président s'est dit encouragé par l'attitude positive des Membres tout au long des séances consacrées à des enjeux qu'il a organisés cet automne, lors desquelles, a-t-il affirmé, ils ont « fait preuve d'une grande capacité de collaboration dans les

discussions ». Ces séances techniques sur les politiques agricoles et les régimes tarifaires des Membres se poursuivront l'an prochain, car elles permettent de « mieux comprendre les enjeux pertinents dans les négociations, en partie en raison des nombreux mémoires et documents présentés par les Membres ».

Le 3 décembre, certains membres du Groupe de Cairns – Australie, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, Uruguay et Vietnam – ont transmis un document sur ce qu'ils voient comme étant les prochaines étapes vers la réforme de l'Accord sur l'agriculture (AsA).

Le groupe a affirmé qu'il soutient les efforts du président et qu'il souhaite augmenter la fréquence des réunions d'ici à 2020. Il a demandé aux Membres de s'attaquer à tout le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges notifié au titre de l'article 6 de l'AsA.

« La présence d'écart [l'écart entre les taux consolidés et appliqués des Membres] dans les niveaux de soutien des Membres demeure un risque pour les marchés agricoles. Réduire ces écarts est dans l'intérêt de tous les Membres », a écrit le groupe, appelant à des disciplines additionnelles dans le pilier de la concurrence à l'exportation « afin d'établir un système commercial plus équitable et plus ouvert. »

Concernant l'accès aux marchés, le groupe suggère que les Membres poursuivent leur discussion en faisant preuve « d'ouverture d'esprit pour ce qui est des résultats possibles ».

« De nombreux Membres continuent également de maintenir des droits consolidés élevés alors que leurs

droits appliqués sont bien plus bas, alors que d'autres Membres peuvent appliquer des droits d'un niveau élevé ou imposer des arrangements contingentaires restrictifs », ont souligné les membres du Groupe de Cairns.

« Les Membres ont proposé des options pour poursuivre la discussion, y compris des abaissements des tarifs consolidés et/ou appliqués, une plus grande transparence et une simplification tarifaire, et traiter les questions des contingents tarifaires, des crêtes tarifaires, de la progressivité des droits et des sauvegardes spéciales », a écrit le groupe.

Étant donné la « complexité technique énorme » de la discussion sur l'accès aux marchés, les Membres devront « investir davantage d'efforts et d'énergie pour entreprendre un travail analytique et participer à des échanges techniques pour mieux comprendre les enjeux », a déclaré l'ambassadeur Ford.

Une voie possible pour aborder les enjeux de l'accès aux marchés serait d'explorer une approche progressive et une priorisation des enjeux pour assurer une progression. « Certains Membres ont indiqué que des enjeux comme l'amélioration de la qualité des engagements en matière de tarifs (c.-à-d. la simplification des tarifs) ou la progressivité tarifaire pourraient servir de première étape d'engagement », a mentionné le président.

L'ambassadeur Ford a indiqué qu'il prévoit revoir l'horaire du groupe de négociation sur l'agriculture en avril et établir un nouveau calendrier pour la période de mai à juillet. L'objectif, selon les représentants officiels, est de parvenir à une situation similaire à celle des négociations sur les subventions à la pêche, où les négociations d'ordre textuel pourront avoir lieu sur certains enjeux au cours de la deuxième moitié de 2019, à l'approche de la CM12.

Il s'agit de la dernière édition de *Genève en bref* pour 2018.
Joyeuses fêtes et meilleurs vœux à vous et à votre famille en cette saison festive.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

